

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la trente-cinquième rencontre de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent 3 décembre 2021, 8h30

PRÉSENCES

M. Michel Lagacé, président RIÉBSL, représentant de la MRC de Rivière-du-Loup
M. Bertin Denis, VP 1 RIÉBSL, représentant de la MRC des Basques
M. Bruno Paradis, VP 2 RIÉBSL, représentant de la MRC de La Mitis
M. Andrew Turcotte, représentant de la MRC de La Matanie
M. Francis St-Pierre, représentant de la MRC de Rimouski-Neigette
M. Serge Pelletier, représentant MRC de Témiscouata
M. Sylvain Roy, représentant de la MRC de Kamouraska
Mme Chantale Lavoie, représentante de la MRC de La Matapédia

ABSENCES

Mme Martine Bruneau, représentante de la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekuq

AUTRES RESSOURCES

M. Jean-François Thériault, directeur général, RIEBSL
Mme Mélodie Mondor, secrétaire-trésorière RIÉBSL, DG CRDBSL

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, M. Michel Lagacé souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lagacé procède à la lecture de la proposition d'ordre du jour.

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 septembre et du 10 novembre 2021
4. Correspondance
5. Affaires financières
 - 5.1 Distribuables potentiels
 - 5.2 Commandite colloque AQPER 2022
 - 5.3 Auditeurs financiers 2021

6. Suivis des projets
7. Varia
 - 7.1 Adoption calendrier annuel 2022
8. Date et lieu de la prochaine rencontre
9. Huis clos (au besoin)
10. Clôture de l'Assemblée

2021-12-03-001

Sur proposition de M. Andrew Turcotte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 23 SEPTEMBRE ET DU 10 NOVEMBRE 2021

M. Michel Lagacé demande aux administrateurs s'ils souhaitent procéder à la lecture des deux procès-verbaux. Ces derniers ont préalablement été consultés par tous.

2021-12-03-002

Sur proposition de Mme Chantale Lavoie, les procès-verbaux du 23 septembre 2021 et du 10 novembre 2021 sont adoptés tels que déposés.

4. CORRESPONDANCE

M. Jean-François Thériault présente la correspondance reçue du Créneau éolien pour une contribution financière au projet de la Route des vents. Le cahier de promotion et la demande de financement seront acheminés aux administrateurs par M. Thériault pour un traitement au prochain CA.

5. AFFAIRES FINANCIÈRES

5.1 DISTRIBUTIBLES POTENTIELS

M Jean-Thériault Thériault expose qu'une distribution aux membres de l'ordre de 2 000 000 \$ est possible pour terminer l'exercice 2021, qui sera considérée à payer au 31 décembre 2021 et sera versée suivant l'encaissement des fonds provenant du projet Nicolas-Riou, en début 2022. Ce montant représente un versement aux membres et au fonds éolien de développement régional de 200 000\$ chacun.

Régie Intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

Distribution décembre 2021

| Nom des membres et bénéficiaires | % participation | Distribution décembre 2021 | | |
|---|-----------------|--------------------------------|--|---------------------------|
| | | Montants attribués aux membres | Montants consentis au Fond éolien de développement régional* | Total versé Décembre 2021 |
| Première Nation Malécite de Viger | 10.00% | 200,000 | - | 200,000 |
| MRC de la Matapédia | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC de la Matanie | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC de la Mitis | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC Rimouski-Neigette | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC des Basques | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC de Rivière-du-Loup | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC du Temiscouata | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| MRC de Kamouraska | 11.25% | 225,000 | 25,000 | 200,000 |
| Fond éolien de développement régional** | 0.0% | - | - | 200,000 |
| | 100.0% | 2,000,000 | 200,000 | 2,000,000 |
| | | | | 2,000,000 |

2021-12-03-003

Sur proposition de M. Francis Saint-Pierre, il est résolu de distribuer 200 000\$ par partenaires de la Régie ainsi qu'au fonds éolien de développement régional.

5.2 COMMANDITE COLLOQUE AQPER 2022

M. Michel Lagacé interpelle l'avis des administrateurs sur une potentielle commandite de l'Alliance de l'Est au congrès de l'AQPER qui aura lieu les 22-23-24 février 2022. Deux tiers des frais seraient assurés par la Régie du Bas-Saint-Laurent et un tiers par celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

2021-12-03-004

Sur proposition de M. Bruno Paradis, il est résolu de requérir la place de commanditaire principal au congrès de l'AQPER 2022 pour la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent sous la bannière de l'Alliance de l'Est et de défrayer deux tiers du coût de cette dépense.

5.3 AUDITEURS FINANCIERS

M. Jean-François Thériault expose aux administrateurs qu'il serait plus efficient de requérir le même auditeur financier pour les sociétés et les deux régies regroupées au sein de l'Alliance de l'Est. Un appel d'offres pour la réalisation des audits sera lancé au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine puis traité au prochain CA de la Régie.

2021-12-03-005

Sur proposition de M. Sylvain Roy, il est résolu de regrouper les services d'audit de la Régie avec ceux des sociétés et régies regroupées au sein de l'Alliance de l'Est.

6. SUIVI DES PROJETS

M. Jean-François Thériault présente les faits saillants des deux parcs éoliens. Les prévisions budgétaires sont maintenues pour l'année 2021.

Concernant Dunes-du-Nord 1 et 2, les discussions et les démarches se poursuivent avec les promoteurs privés et Hydro-Québec. Un suivi des résultats des négociations sera effectué au prochain CA.

7. VARIA

7.1 Adoption calendrier annuel 2022

M. Jean-François Thériault présente les dates potentielles pour le calendrier annuel des rencontres du CA pour l'année 2022. Les dates du 19 janvier, 20 avril, 13 juillet, 31 août et 14 décembre 2022 sont retenues.

2021-12-03-00

Sur proposition de M. Bertin Denis, le calendrier des rencontres du CA de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent est adopté.

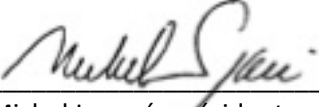
8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CA de la Régie est fixée au 19 janvier 2022.

9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021-12-03-0

L'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Roy propose la levée de la rencontre.



Michel Lagacé, président



Mélodie Mondor, secrétaire-trésorière